

Réf: Dossier N° : 48083

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « LOISIRS ARC EN CIEL ET VOYAGES »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX derrière la station
Oilybia, 06 BP 767 ABJ 06**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 05 Avril 2018 reçus par Me KRAMO SIMPLICE KOUAKOU, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 06 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « LOISIRS ARC EN CIEL ET VOYAGES » .

Objet: Agence de voyage, Billetterie, Location de véhicule, Conciergerie, Tourisme, Événementiel, Et d'une manière générale, toutes les activités connexes, toutes opérations financières, mobilières et immobilières, se pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ou à tous objets connexes ou similaires.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX derrière la station
Oilybia, 06 BP 767 ABJ 06**

GERANT: Madame ASSANVO MIAN AMENA MARGUERITE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09276 du 06/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8657 du 06/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

